

BULLETIN D'HUMEUR SEMESTRIELLE – N° 9

Cher(e)s client(e)s,

Notre fil d'information semestriel continue à la veille des vacances estivales. En reprenant la note de fin 2020 dans laquelle j'annonçais une belle année, je me sens soudain devin.

Le COVID semble tirer sa révérence (pour un retour triomphal en octobre), les jeunes retrouvent le sens aigu de la fête (qu'ils n'ont jamais perdu) et les marchés financiers sont quasiment au plus haut historique (car notre économie est au beau fixe). L'homme politique est passé en quelques décennies de représentant emblématique à un personnage lambda sans respectabilité que l'on agresse physiquement.

Mon dieu !!! La mission nationale voir internationale du cabinet AQUIS PATRIMOINE est immense !!! Gouverner c'est prévoir, notre cabinet s'y attache avec pour préoccupation principale la préservation de votre pouvoir d'achat, assurer dans les meilleures conditions la préparation de votre retraite et la protection de vos proches. Rassurez-vous, vous l'aurez compris, nous parlons bien de vous, chers clients, amis, qui nous faites confiance depuis 25 ans pour certains. Tant pis pour ceux qui font encore conseiller bancaire et au diable la modestie ! Reprenons l'un des premiers points abordés : **les marchés financiers**, car vous ne pouvez pas vous satisfaire des effets de style.

Le CAC 40 est à 6640 points (jour de notre rédaction le 15 juin) soit quasiment au plus haut historique datant du 4 septembre 2000 à 6 944 points. Pour rappel, cet indice reflétant la valorisation des quarante plus grandes entreprises françaises a bondi de 77% depuis mars 2020.

Conseil : Prenez vos plus-values ! Vendez vos actions françaises, européennes, vos capitaux disponibles sur vos Plan d'Epargne Entreprise. Les perspectives de repli sont fortes à nos yeux sur l'année à venir. En fonction de votre situation, nous définirons le meilleur emploi de ces fonds.

Leitmotiv récurrent mais Oh combien important ! **La fiscalité et la retraite**. L'an dernier nous avons fait un point sur le nouveau dispositif retraite nommé le PER. Bon nombre d'entre vous ont adhéré au principe et nous ont fait confiance pour la mise en place de cette solution. Il s'agit véritablement d'une des plus profitables réformes de ces dernières années pour la préparation de la retraite. En plus d'offrir une économie fiscale, vous aurez la possibilité de récupérer votre épargne sous forme de capital. Bien évidemment, il s'agit d'un principe général qu'il s'agit d'adapter à votre situation. De grâce, ne passez pas à côté d'une information individualisée sur ce sujet ! Plus globalement, nous vous invitons à demander un extrait de carrière tous les ans, des points de retraite peuvent disparaître. De source non officielle bien évidemment, 98% des relevés de carrière contiendraient des erreurs. Nous souhaitons développer ce service d'accompagnement au sein de notre cabinet.

Prenez rendez-vous au cours du semestre à venir afin de faire un point sur ce sujet et optimiser votre fiscalité 2021. Les prochaines échéances politiques pourraient revenir sur ce dispositif comme sur bien d'autres.... **Tel que le don exceptionnel**.

Dispositif méconnu depuis sa promulgation en 2007, il porte bien son nom. Il s'agit d'une donation plafonnée à 31 865 €uros, entre le donateur âgé de moins de 80 ans et le donataire âgé de plus de 18 ans. Ce dernier peut être l'enfant, le petit-enfant, le neveu, la nièce, en totale franchise d'impôt et enregistré aux impôts. A la clef, une transmission patrimoniale financière qui aide de votre vivant vos proches, relance directement l'économie et génère une économie successorale significative.

Pour conclure, nous vous remercions de nous laisser un avis [GOOGLE](#) sur notre cabinet car il s'agit d'un outil de communication important. Vous l'aurez compris, si votre ressenti est négatif, prenons le temps dans un premier temps d'en discuter ensemble afin de trouver les pistes d'amélioration de notre service. Nul n'est parfait et il s'agit d'un cheminement commun. Le cabinet sera ouvert pendant toute cette période estivale à l'exception de la semaine du lundi 02 au 06 Août inclus.

Bon été et abusez des bonnes choses.

L'équipe d'Aquis Patrimoine à vos côtés hier, aujourd'hui et demain.

Fabien BONNEAU

